



POUR INFORMATION

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Point de situation concernant les travaux de rénovation en cours au bâtiment du siège

1. Le présent document contient des informations sur les travaux de rénovation pour lesquels le Conseil d'administration a donné son accord, notamment: à sa session de mars 2005 (document GB.292/9/1), il a donné son accord pour que s'effectuent des travaux de réparation et de remise en état des cabines d'interprètes et de leur équipement pour les salles I, VI, VII et XI, des escaliers roulants et des équipements de protection contre l'incendie au bâtiment du siège, estimés à 2 334 000 francs suisses. A sa session de mars 2006 (document GB.295/9/1), il a approuvé l'installation d'un ascenseur pour personnes handicapées, pour un coût estimé à 120 000 francs suisses. A sa session de novembre 2006 (document GB.297/11/1(Rev.)), il a approuvé la phase I de la rénovation du bâtiment du siège, estimée à 7,7 millions de francs suisses.
2. Compte tenu des délais impartis pour la production du présent document, les informations qui y figurent seront complétées oralement lors de la session du Sous-comité du bâtiment.

Les cabines d'interprètes et leur équipement, les escaliers roulants et les équipements de protection contre l'incendie

3. Les travaux de rénovation des cabines d'interprètes et de leur équipement ont démarré à la fin juin et devraient être terminés en novembre 2007.
4. Les travaux de remplacement des escaliers roulants situés au nord ont démarré à la mi-septembre et sont terminés.
5. En ce qui concerne l'équipement de protection contre l'incendie, les travaux sont terminés (installation de 15 armoires de sécurité, remplacement de 439 extincteurs et formation des équipes de sécurité).

Ascenseur pour personnes handicapées

6. Compte tenu des analyses techniques effectuées durant la phase d'appel d'offres, des modifications structurelles ont dû être apportées au projet initial, ce qui a eu pour conséquence de doubler le prix des travaux initialement prévus. Le Bureau va profiter du lancement des appels d'offres pour la phase 1 de la rénovation du siège pour grouper les

besoins d'ascenseur pour les personnes handicapées avec le changement des deux monte-charges (voir ci-après). De meilleurs prix devraient pouvoir être obtenus dans la mesure où trois ascenseurs sont concernés au lieu d'un seul. Dans l'intervalle, deux places supplémentaires de parking pour handicapés ont été créées au parking P1, ce qui porte à sept le nombre total de places de ce type actuellement à la disposition des visiteurs et du personnel. Les personnes qui ne peuvent pas conduire et utilisent les taxis accèdent au bâtiment par la porte n° 3 située à côté du Centre de contrôle.

Phase 1 de la rénovation du siège

7. Après un appel d'offres international, l'assistance au maître de l'ouvrage a été adjugée à CB Richard Ellis en juin 2007. Ce groupe international est représenté à Genève et s'occupe de toutes questions immobilières. En collaboration avec le Bureau, cette entreprise rédige actuellement les cahiers des charges reprenant les considérations de la pré-étude réalisée par l'entreprise Techdata pour la rénovation du siège. A ceci s'ajoutent des sondages et expertises complémentaires pour déterminer avec précision l'état des structures du bâtiment du siège et appliquer les méthodes de rénovation offrant le meilleur rapport qualité/prix.
8. Il est rappelé qu'il est prévu de réaliser durant la phase I en 2007-2009 les réparations urgentes suivantes:
 - 2,1 millions de francs suisses pour la restauration des joints de dalle («appuis Gerber») dans les garages;
 - 3,9 millions de francs suisses pour la réfection de la toiture du bâtiment principal et des terrasses est et ouest;
 - 300 000 francs suisses pour la remise en état de deux monte-charges situés respectivement au nord et sud du bâtiment.
9. A ces montants s'ajoutent 1,4 million de francs suisses qui ont été alloués pour les honoraires, dépenses afférentes telles que sondages et expertises complémentaires, et imprévus.

Cuisine et restaurants

10. L'appel d'offres international est en cours de finalisation. Il s'agit de rénover partiellement les cuisines et restaurants situés dans la partie nord du bâtiment du siège pour quelque 1,2 million de francs suisses. Ces travaux seront pris en charge financièrement par l'exploitant actuel des restaurants dans le cadre du contrat d'exploitation qui le lie au Bureau. Ces travaux s'effectueront en dehors des périodes des réunions de la Conférence et du Conseil d'administration, soit en fin d'année ou durant l'été 2008.

Sièges de la salle II

11. L'appel d'offres est en cours de finalisation et des informations plus précises seront communiquées oralement au Sous-comité du bâtiment.

Genève, le 16 octobre 2007.

Document soumis pour information.